

Bertogne



JANVIER &
FÉVRIER 2023

BULLETIN COMMUNAL



• Maison communale



• Saint Nicolas à l'école de Mandé



• Bonne année!

CITOYENNETÉ



Chers citoyens,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes. Au nom du collège, je vous souhaite encore le meilleur pour 2023.

Lors du Conseil Communal de décembre dernier, le budget 2023 a été voté et de nombreux projets et travaux verront le jour dans la Commune de Bertogne en 2023.

Nous allons continuer nos efforts en matière d'économie d'énergie avec la suite du remplacement de l'éclairage public par du LED ainsi que le placement de panneaux photovoltaïques sur les toitures de nos bâtiments publics.

Au niveau des voiries :

- Les travaux d'aménagement du centre de Longchamps devraient se terminer d'ici la fin de l'année. Pour rappel, la part communale est de 675.000€ sur un budget total de plus de 2 millions d'euros.
- Les travaux d'entretien extraordinaire 2022 débiteront au printemps avec la réfection du centre de Flamierge ainsi que divers aménagements dans différents villages (écoulement des eaux, etc.) pour un montant de 376.000€.
- La préparation du cahier des charges pour l'entretien extraordinaire 2023 (travaux pour 300.000 €)

- Et la préparation du cahier des charges du PIC (Plan Investissement Communal) 2022-2024 via un auteur de projet.

Au niveau des bâtiments :

- Le lancement du marché public et début des travaux d'aménagements des anciens bureaux Lambert en maison médico-sociale, ouverture espérée au printemps 2024.
- Suite et fin des deux logements kangourou dans l'ancienne école de Givry.
- Isolation du dernier module classe sur le site de l'ancien lycée à Bertogne.
- Réalisation du cahier des charges et demande du permis pour la maison culturelle-polyvalente
- Et enfin réalisation du cahier des charges pour la construction d'une halle sur la place du commerce. L'ensemble de ces dossiers représente une enveloppe de près de 3 millions d'euros.

Quant à la connectivité, des travaux seront réalisés en 2023 suite à un appel à projet de la région wallonne « Plan Last Mile » afin de couvrir au maximum le territoire de la commune et donc réduire les zones blanches.

Votre bourgmestre,
Jean-Marc Franco

En ces moments de crise, nous vous rappelons que toutes les aides disponibles auprès du CPAS sont reprises sur le site internet de la commune, dans l'onglet CPAS.

Bonne année **2023** à toutes et à tous

Que 2023 vous apporte joie, bonheur, prospérité et... lecture du bulletin communal !

Nous profitons également de l'aube de cette année nouvelle pour vous rappeler que vos avis, remarques et suggestions sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous transmettre les dates de vos événements à venir ainsi que tout texte, avec ou sans photo(s), relatif à vos événements passés. Nous nous ferons une joie de les publier dans votre bulletin communal.

Toute demande de parution peut être envoyée par mail : secretariat@bertogne.be ou déposée à l'administration communale.

Votre équipe rédactionnelle,
Annick, Christianne, Christian, Géry et Jean-Marc.

Mot de l'écopasseur

PASSAGE CAMÉRA THERMIQUE

Le passage s'effectuera du 13 au 24 février 2023.

Pour rappel, une caméra thermique permet de voir les rayonnements infrarouges (ondes de chaleur) émis. De manière générale, on peut donc supposer que si l'on constate via la caméra thermique qu'une paroi extérieure est chaude, cette dernière est mal ou pas isolée car la chaleur s'échappe de l'habitation. Et inversement si l'on se trouve à l'intérieur.

C'est donc un outil important pour se rendre compte du degré d'amélioration de l'isolation du logement.

Si vous êtes intéressé, veuillez m'envoyer par mail votre nom, prénom, adresse du lieu à analyser ainsi que vos disponibilités durant la

semaine entre 8h et 12h (voire une date en particulier). Je m'efforcerai au mieux d'organiser les passages en fonction de vos disponibilités et vous fournirai les instructions par retour de mail. Si vous êtes locataire du bien que vous voulez analyser, veuillez à vous procurer une autorisation écrite et signée du propriétaire.

Les inscriptions se clôturent le vendredi 11 février. Le passage de la caméra thermique est gratuit. Le nombre de places est limité à 10 et les inscriptions sont prises dans l'ordre. Si c'est possible à mettre dans l'agenda, je peux rajouter des personnes. Sinon, ces dernières seront prioritaires pour l'année prochaine.



LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL DU 13 SEPTEMBRE 2022 (5 points à l'ordre du jour)

Le Conseil communal,

- A l'unanimité décide d'approuver la convention relative au partenariat entre la Province de Luxembourg, IDELUX Environnement et la Commune de Bertogne, dans le cadre de la collecte des pneus usagés agricoles de type « silos ».
- A la suite de la décision du conseil communal du 05.09.2022 de porter le point « brochure de présentation du sujet de la consultation populaire de manière objective reprenant la note

motivée et la question sur laquelle les habitants lors de la consultation populaire du 20.11.2022 » au conseil de ce jour, décide par 7 OUI et 5 Abstentions (Aubry, Vaguet, Debarsy, Guillaume, Lindt - l'abstention étant justifiée par le fait que le groupe aurait souhaité voir une liste des avantages et des inconvénients de la fusion), d'approuver la brochure de présentation du sujet de la consultation populaire de manière objective reprenant la note motivée et la question sur laquelle les habitants seront consultés le 20.11.2022.

DU 7 NOVEMBRE 2022 (29 points à l'ordre du jour)

Le Conseil communal,

- A l'unanimité approuve le rapport portant sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS.
- A l'unanimité approuve la modification budgétaire n°2 du CPAS - exercice 2022.
- A l'unanimité approuve le budget du CPAS - exercice 2023 Par 7 « OUI » et 5 « Abstentions » (Vaguet, Aubry, Debarsy, Guillaume, Lindt) arrête la modification budgétaire ordinaire n° 2 - exercice 2022 :
 - augmentation des recettes : 179.101,41 euros
 - augmentation des dépenses : 684.761,00 euros
 - diminution des dépenses : 576.589,59 euros

- diminution des recettes : 117.055,62 euros
- résultat final du budget ordinaire après MB 03 : 150.750,40 euros

Cette décision est transmise pour approbation aux autorités de tutelle.

- Par 7 « OUI » et 5 « Abstentions » (Vaguet, Aubry, Debarsy, Guillaume, Lindt) arrête la modification budgétaire extraordinaire n° 2 exercice 2022 :
 - augmentation des recettes : 371.660,10 euros
 - augmentation des dépenses : 386.660,10 euros
 - diminution des dépenses : 2.351.200,00 euros
 - diminution des recettes : 2.336.500,00 euros
 Cette décision est transmise pour approbation aux autorités de tutelle.

- A l'unanimité approuve le règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte – exercice 2023.
- Par 7 « OUI » et 5 « NON » vote pour l'exercice 2023 une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques domiciliées dans la commune au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice ; le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 7% de la partie, calculée conformément à l'article 466 du Code des Impôts sur les revenus, de l'impôt des personnes physiques dû à l'état pour le même exercice.
- Par 7 « OUI » et 5 « NON » vote pour l'exercice 2023 au profit de la commune, 2800 centimes additionnels au principal du précompte immobilier.
- A l'unanimité arrête que les budgets des établissements culturels des Fabriques d'Eglise de Givry, Longchamps, Champs, Bertogne et Roumont, pour l'exercice 2023, sont approuvés.
- A l'unanimité autorise le collège communal à ester en justice et de ratifier la décision de celui-ci du 05.09.2022 d'ester en justice devant le Conseil d'Etat à l'encontre de l'arrêté ministériel, qui confirme le permis unique partiel (4 éoliennes) relatif à la construction et l'exploitation d'un parc de 6 éoliennes d'une puissance maximale totale de 23,4 MW sur le territoire communal de Bertogne, le long de l'autoroute E25 au niveau des aires autoroutières de Bastogne.
- Par 7 « OUI » et 5 « NON » approuve le règlement concours « décoration de Noël ». Le groupe AVEC VOUS souhaite qu'il n'y ait pas de concours dans ce contexte de crise.
- A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Fourniture et installation de 2 unités de production photovoltaïque sur les toitures des écoles communales de Mande-Saint-Etienne et Compogne maternelle", établis par la Commune de Bertogne, pour un montant estimé à 14.800,00 € HTVA.
- A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Travaux de rénovation des sanitaires, remplacement des vélux et stores, renouvellement de revêtement de sol et lutte contre l'humidité ascensionnelle à l'école de Bertogne - PPT", pour un montant estimé à 163.623,91 € HTVA. Ce crédit sera retiré en MB2-2022 et le crédit nécessaire sera réinscrit au budget 2023.
- Par 7 « OUI » et 5 « NON » (représentation non équitable pour Bertogne) décide la création d'un Conseil Consultatif du Bien-Etre Animal (CCBEA) commun aux communes de Bertogne et de Bastogne.
- A l'unanimité émet un avis favorable sur la demande tendant à obtenir l'autorisation pour l'urbanisation de parcelles en vue de la création de 10 habitations à Givry (Rue de Chevirolle).
- A l'unanimité décide d'approuver les cahiers des charges :
 - "Fourniture de pierrailles pour les travaux communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pendant la période du 1^o janvier au 31 décembre 2023" pour un montant estimé à 13.604,00 € hors TVA ;
 - "Fourniture de béton pour les travaux de voirie au service ordinaire et au service extraordinaire pendant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023", pour un montant estimé à 2.479,34 € hors TVA ;
 - "Fourniture de tuyaux PVC, d'avaloirs, de chambres de visite et accessoires pour les travaux communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pendant la période du 1^o janvier 2023 au 31 décembre 2024", pour un montant estimé à 7.737,62 € hors TVA ;
 - "Fourniture de matériel et travaux d'électricité pour les bâtiments communaux au service ordinaire et au service extraordinaire de l'année 2023" pour un montant estimé s'élève à 2.383,98 € hors TVA ;
 - "Fourniture de tuyaux en béton pour les travaux communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pendant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024" pour un montant estimé à 4.602,31 € hors TVA ;
 - "Fourniture de bordures, filets d'eau, bordures filets d'eau préfabriqués en béton pour les travaux communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pendant la période du 1^o janvier 2023 au 31 décembre 2024" pour un montant estimé à 3.000,00 € hors TVA.

Les procès-verbaux complets des conseils communaux sont disponibles sur le site internet de la commune : www.bertogne.be > onglet « Vie politique » > Conseil communal > « Procès Verbaux »

Bertogne

ADMINISTRATION

VIE POLITIQUE

VIVRE À BERTOGNE

Conseil Communal

Collège communal

Conseil d'action social

Plan Stratégique Transversal

Conseils consultatifs

Composition du Conseil Communal

Procès verbaux

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLES ET BONNES PRATIQUES : DISTANCES DE SÉCURITÉ

REDOUBLEZ DE VIGILANCE

Sur les routes nationales ou les autoroutes

Statistiquement, les distances de sécurité sont encore moins respectées sur les nationales et les autoroutes. Probablement parce que la distance de sécurité est plus difficile à évaluer quand on roule plus vite. Or, quand la vitesse augmente, la distance de sécurité doit être d'autant plus grande !

À proximité des camions

Le manque de respect des distances de sécurité (de la part des conducteurs de camions ou des autres véhicules par rapport aux camions) est une cause majeure d'accidents. La distance de freinage d'un camion est en effet supérieure à celle d'une voiture.

RISQUES ET DANGERS

Moins de distance = moins de temps pour réagir

Lorsque vous suivez un véhicule de trop près, vous avez moins de temps pour réagir à une manœuvre ou un freinage brusque. Vous courez donc plus de risque d'emboutir ce véhicule ou de devoir freiner de façon violente, au risque de perdre le contrôle de votre véhicule.

En Wallonie, sur les 5 dernières années, plus de 15% des accidents corporels impliquent un véhicule qui en heurte un autre par l'arrière.

À proximité des camions

Votre distance d'arrêt est sans doute plus longue que vous ne l'imaginez, car vous devez tenir compte de votre distance de réaction, en plus de la distance de freinage.

La distance de réaction correspond au nombre de mètres parcourus entre le moment où vous voyez le danger et celui où vous appuyez sur la pédale de frein. Même pour un conducteur attentif, cela prend souvent près d'une seconde !

La distance de freinage, quant à elle, équivaut au nombre de mètres parcourus à partir du moment où vous appuyez sur le frein jusqu'à l'arrêt du véhicule.



Distance de réaction



Distance de freinage



Distance d'arrêt



Si vous additionnez les deux, vous avez votre distance d'arrêt. Plus vous roulez vite, plus votre distance d'arrêt est longue !

CAMIONS : GARDEZ VOS DISTANCES !

Un camion chargé peut avoir une masse plus de 20 fois supérieure à celle d'une voiture. Malgré des freins surpuissants et une plus grande surface de contact au sol grâce à ses nombreux essieux, un camion freinera donc moins vite qu'une voiture.

À titre d'exemple, si une voiture et un camion roulant tous les deux à 90 km/h

doivent s'arrêter, la voiture mettra environ 64 m sur route sèche tandis qu'un camion aura besoin de 10 à 20 mètres de plus.

DUCOMBLE Virginia

Premier Inspecteur

Division Accueil Quartiers BERTOGNE

Zone de Police 5301 - Centre Ardenne

Rue Grande (Bertogne), 33/1

6687 BERTOGNE

GSM: 0498/93.43.37

Fax: 061/21.06.78

DEVENEZ VOLONTAIRE POUR LES CÉRÉMONIES LAÏQUES ET NON CONFESSIONNELLES

Tout au long de l'année, les équipes du Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg (CAL/Luxembourg asbl) et du Service Laïque d'aide aux Personnes composées de délégués et de volontaires accompagnent les couples et les familles dans l'organisation de cérémonies laïques et non confessionnelles de parrainage, de mariage et de funérailles.

Vous partagez les valeurs du mouvement laïque ? Vous avez du temps libre, le sens de l'écoute et appréciez les contacts humains ?

Face aux demandes qui ne cessent d'augmenter, le CAL/Luxembourg recherche des personnes prêtes à consacrer un peu de leur temps pour réaliser ces cérémonies et rejoindre son équipe de volontaires active sur tout le territoire de la province de Luxembourg.

En tant qu'officiant laïque, vous accompagnez les couples (hétérosexuels et homosexuels) et les familles dans la préparation d'une cérémonie unique et personnalisée. Pour mener à bien cet accompagnement, le CAL/Luxembourg vous offre des formations appropriées, un encadrement professionnel, des rencontres d'échanges d'expériences, une équipe dynamique et motivée, un soutien logistique, le remboursement des frais de déplacement et, enfin, une assurance.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Isabelle RENSON, coordinatrice de projets au CAL/Luxembourg au 0497/08 20 00, ou Anne-Lise PAJOT, animatrice, pour en savoir plus via courrier@cal-luxembourg.be ou au 061/22 50 60.



Service **gratuit** d'enlèvement de
biens réutilisables à votre domicile.
Nous intervenons dans les 10 jours !

NUMÉRO GRATUIT

0800 118 78



Circuit court
Création d'emplois
Insertion socio-professionnelle

WWW.RESSOURCERIE-FAG.BE

En partenariat avec (entre autres) :



La semaine de l'Intergénération

Durant 7 jours, **du 23 au 29 avril 2023**, dans les provinces de la Belgique francophone et dans la région de Bruxelles-Capitale, des services communaux, des bibliothèques, des associations et des services publics s'investissent ensemble **pour sensibiliser un large public à la richesse des liens intergénérationnels**.

En inscrivant une ou plusieurs activités intergénérationnelles pendant la Semaine de l'Intergénération et en communiquant tous ensemble à propos de la SIG, nous mettons en lumière la diversité des activités intergénérationnelles et créons du lien entre les acteurs et actrices de terrain. Une belle occasion de faire rayonner votre engagement dans votre région, dans les médias, sur le net, sur les réseaux sociaux...

Pourquoi la Semaine de l'Intergénération ?

Pour l'ASBL Entr'âges, à l'initiative de l'événement, la dynamique intergénérationnelle est essentielle à la vitalité et au bien-être de notre société et de chaque personne. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour valoriser les porteurs et porteuses de projets qui œuvrent à l'amélioration des solidarités entre les générations.

Comment inscrire vos activités ?

Dès maintenant, vous pouvez inscrire gratuitement vos activités sur notre site :

<https://semainedelintergeneration.be/>

Vous avez des questions ?

Contactez-nous par téléphone au 02/544 17 87 ou par e-mail via semainedelintergeneration@entrages.be



SEMAINE DE 23 > 29 AVRIL
L'INTERGÉNÉRATION 2023

CULTURE & PATRIMOINE



« DE RACINES ET D'IDÉES »

Nos citoyens ont du talent

Les trois mots qui ressortent de la rencontre, à Longchamps, avec Christiane GILLARDIN sont : « Discrétion », « Moments d'être » et « Liberté ».

On peut dire que Christiane a toujours peint. Elle a reçu son premier chevalet pour ses 20 ans.

Au travers de sa peinture, Christiane nous parle sans mot. Mais si on prend le temps d'observer son travail, qu'elle a commencé il y a 52 ans, on peut y découvrir des écritures cachées, ... des traits qui en disent long. Lorsqu'elle peint, elle dialogue avec son tableau, elle vit un moment intime avec la peinture.

Attachée à aucun mouvement artistique, Christiane se laisse libre de créer selon le désir du moment. A l'aide, principalement, de la peinture acrylique, en noir et blanc ou en couleurs, lorsque « la faim de peindre »

lui prend, elle peut s'exprimer sur différents supports, comme le tissu, le carton, le bois... et même les portes de sa maison. Dans ces moments-là, le temps s'arrête.

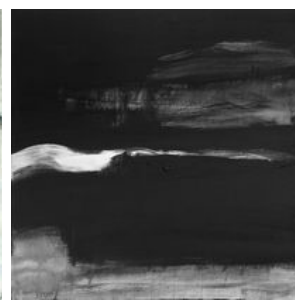
Chaque travail est pour elle, un moment d'être, un bout de vie. Christiane y met toute son âme, jamais elle ne triche. Il est d'ailleurs plutôt difficile pour elle de lâcher ses tableaux.

Que l'œuvre soit sur petit ou grand format, elle dégage toujours beaucoup

de sincérité. Les thèmes abordés sont variés : l'horizon, les arbres en fleur, les chansons de Jacques Brel,... Nous sommes conscients du travail de recherche, d'introspection de l'artiste derrière chacune des œuvres.

Les travaux de Christiane GILLARDIN font régulièrement l'objet d'expositions temporaires.

Pour connaître son actualité, suivez le profil  « [Christiane Gillardin](#) » Artiste.



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BERTOGNE

Vinciane PRESER:
0474/33.10.23
biblio.ber@gmail.com
 [Bibliothèque de Bertogne](#)

Retour sur les animations qui se sont déroulées l'année dernière :

- Les enfants de 2,5 ans à 12 ans participent aux animations « *Il était une fois* ». En quoi ça consiste : un thème, des lectures, une activité créative et cela une fois par mois (plusieurs groupes en fonction des âges des enfants)
- **Les livres voyagent** : depuis septembre, la bibliothèque prépare des sacs à livres qui voyagent entre les écoles pour que les enfants puissent en profiter pendant les moments de détente.

- Activités en partenariat avec l'ONE « *Matins Câlines* » pour les parents et les jeunes enfants de 0 à 6 ans : portage, lectures bébés, brossage des dents, langage des signes. Ces moments d'échange et de partage sont à chaque fois présentés par des professionnels du sujet.

Pour cette année 2023, la bibliothèque propose une nouveauté, cette fois-ci cela concernera les adultes : « *Si on bouquinait ?* » : chaque mois, je vous proposerai des ouvrages se rapportant à un thème. Ce ne sera pas toujours des nouveautés mais des coups de cœur, des livres que j'ai appréciés ou des propositions que chacun pourra me faire... Des informations sont déjà disponibles sur la page Facebook mais je peux déjà vous donner les premiers thèmes de l'année. Retrouvez-nous vite à la bibliothèque.

JANVIER : Livres adaptés en film

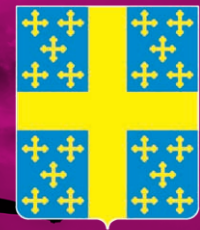
FEVRIER : Thrillers/ suspens

MARS : Livres à couverture jaune

Nouveau roman de notre auteur local, Armand Henrion : « *Passer la frontière - Récit d'une enfance* »



ENFANCE & JEUNESSE



LES PROCHAINES ACTIVITÉS « MATINS CÂLINS » À LA BIBLIOTHÈQUE DE BERTOGNE

Mercredi 15 février 2023 à 9 h30 : « Portage »

Séance informative et initiation aux différentes techniques de portage.

Activité animée par Louise Kech pour les enfants de 0 à 3 ans.

Mercredi 15 mars 2023 à 9h30 et 10h45 : « Eveil musical »

Activité d'éveil musical par le biais de comptines et instruments pour les tout-petits. Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés. 2 séances en fonction des âges des enfants animées par les Jeunesses Musicales du Luxembourg belge

Mercredi 19 avril 2023 à 9h30 et 10h45 :

« Je signe avec bébé »

Activité sur le langage des signes. Apprentissage des signes de base pour mieux communiquer ou communiquer de manière

différente avec son bébé pour les enfants de 0 à 3 ans.


2 séances animées par Florence Marenne – Les petites mains qui signent

Renseignements et inscriptions :



OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

auprès de la PEP'S Amandine au
0499/99.80.66 ou la bibliothécaire
Vinciane 0474/33.10.23 ou
biblio.berito@gmail.com

Vous pouvez également retrouver nos événements sur la page  de la bibliothèque de Bertogne.

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2022, tous les accueils extra-scolaires ainsi que l'accueil lors des congés pédagogiques sont entièrement gérés par l'administration communale de Bertogne. Un accueil de qualité, agréé ONE, y est réalisé par notre équipe composée d'une dizaine d'accueillants communaux dans 4 sites : Longchamps, Mande Ste Etienne, Givry et Bertogne.

L'accueil extra-scolaire permet de proposer, selon les moments de l'année et les envies de chacun, un moment de détente, de jeu, d'exploration ou un temps créatif pour ceux qui le souhaitent !

Atelier papier recyclé, psychomotricité et autres activités sportives ont leur place dans cet accueil de 15h30 à 18h30. Les mercredis après-midi, des sorties plus ludiques peuvent désormais être organisées entre 13h30 et 16h.



Une nouvelle plateforme www.imome.be permet de centraliser toutes les informations et évite ainsi les multiples fiches d'inscriptions et autres demandes d'informations.

Pour toute question : n'hésitez pas à contacter Marine Chisogne, responsable et coordinatrice accueil temps libre via extrascolaire@bertogne.be



Cet accueil nouvellement géré permet également de vous proposer une découverte de sports extraordinaires certains mercredis après-midi grâce au partenariat réalisé avec le Centre Sportif de Tenneville. Un mercredi par mois, les enfants de 6 à 12 ans peuvent s'inscrire via la plateforme Imome et être pris en charge par le bus communal au départ de l'accueil extra-scolaire de Bertogne afin de découvrir un nouveau sport !

PROCHAINES DATES :

15 février : Ultimate frisbee / bumball

22 mars : Indica

26 avril : Paintball / archery tag

17 mai : Trotinettes électriques + quad

07 juin : Course d'orientation

PLAINES COMMUNALES

En plus des accueils extra-scolaires, la commune de Bertogne propose cette année une semaine de plaine avec inscription à la journée lors des congés scolaires 2022-2023 (excepté congé d'hiver).

Pour une première, les accueillantes communales ont relevé haut la main le défi qui leur était présenté d'animer et d'accueillir les petits curieux qui ont osé s'aventurer dans l'ancre des sorcières lors de la semaine du 24 au 28 novembre 2022.

Entre 20 et 30 enfants de 2.5 à 12 ans ont bravé les épreuves, visité nos bois de Fays, cuisiné de monstrueux délices, réalisé des fantômes et autres décorations en tout genre pour leur plus grand plaisir !

Nous remercions les parents qui nous ont fait confiance et notre équipe d'accueillantes et accueillants pour leur travail !

Save the date : les prochaines plaines communales auront lieu du 27 février au 3 mars et du 2 au 5 mai 2023. Inscriptions via www.imome.be



Partenariat Sport Fun Culture

Un tout nouveau partenariat avec l'ASBL Sport Fun Culture, qui, habituellement, prend en charge les congés d'été, permet désormais de vous proposer un accueil complet sur le site de Bertogne lors des congés d'automne, de détente et de printemps !

Retrouvez leurs stages sur www.sportfunculture.be



Vive Saint Nicolas à Mande-Saint-Étienne

Le vendredi 02 décembre, les élèves de l'école de Mande Saint Etienne ont eu la belle surprise de la visite de Saint Nicolas.

C'est avec une immense joie que les enfants ont pu chanter, réciter des poésies, danser et échanger quelques mots avec lui.

Comme chaque année, il a débordé de générosité en offrant un beau panier de fruits, des jeux et du matériel pédagogique en tout genre.

Un vrai moment d'émerveillement pour petits et grands !



DANS NOS ÉCOLES

SOUPER À MANDE-SAINT-ETIENNE

Le vendredi 18 novembre a eu lieu le souper de l'école de Mande St Etienne. Après quelques années difficiles, nous avons pu enfin retrouver ce moment de bonheur.

Les décorations de la salle ont été réalisées entièrement par nos jeunes têtes blondes.

Durant les quinze jours précédents, nous avons joué avec les couleurs, abordé différents artistes peintres et analysé quelques œuvres.

Il ne nous restait plus qu'à transposer nos observations sur d'autres productions...

Nous avons donc peint « à la manière de ... » et exposé nos réalisations dans la salle de réception. Nous avons également décoré récipients, palettes, pinceaux de différentes couleurs pour orner les tables.

Beau moment de convivialité entre parents, élèves et enseignantes.



DES NOUVELLES DES ÉCOLES DE BERTOGNE ET CHAMPS

Alimentation saine et équilibrée à l'école

Dans la perspective d'une alimentation saine et équilibrée, chaque semaine les enfants reçoivent et dégustent des fruits ou légumes offerts et subsidiés par la Région Wallonne.



Le 21 octobre 2022 a eu lieu le spectacle d'école intitulé «La couleur des émotions»



Cet événement tant attendu a été préparé avec beaucoup d'énergie et beaucoup d'amour par les enfants accompagnés d'une toute nouvelle équipe éducative.

Tous ensemble, ils ont travaillé dur et ont voyagé au travers des émotions. Ce projet a permis à chaque enfant de trouver sa place au sein de l'école surtout en début d'année.

SPECTACLE DE SAINT-NICOLAS À CHAMPS

Cette année, les élèves de l'école de Champs ont pu présenter leur traditionnel spectacle de « Saint-Nicolas ». Après 2 ans d'absence, celui-ci était très attendu par les enfants mais aussi par les parents. Les enfants ont emmené leur famille pour faire un tour du monde afin de découvrir la richesse et la beauté des autres continents à travers des pièces de théâtre, des danses, des chants, des poésies et même un Haka !



« LES AFFREUX » À L'ÉCOLE DE GIVRY



Les projets des temps de midi se poursuivent également à l'école de Givry. Les enfants ont ainsi pu participer à la réalisation de décorations pour la fête de l'école.

Ils ont également réalisé un Kamishibai suite au spectacle proposé par le centre culturel de Bastogne «Les affreux», début octobre. Cette sortie était initialement prévue dans le cadre d'un projet PECA (parcours d'Education Culturelle et Artistique) pour les primaires visant à améliorer le «vivre-

ensemble» qui n'a malheureusement pas été retenu. Un prolongement a tout de même été réalisé sur 5 temps de midi à l'école avec les enfants volontaires : un Kamishibai - «Nous aussi, on est des affreux». Les jeunes artistes ont choisi des situations vécues à l'école, où on est l'affreux de quelqu'un ou bien où on vit quelque chose d'affreux. Ils ont illustré et mis en voix ces situations, avec l'idée à défendre que «Moi, je veux que ça s'arrête». Les troisièmes maternelles qui avaient envie les ont rejoints un temps de midi pour aider à illustrer la chanson finale dont voici les paroles : «Nous aussi, on est des affreux/Ca nous rend joyeux/Parfois malheureux// Nous aussi on est des affreux/Pour eux, c'est qu'un jeu/Mais moi ça m'fâche un peu//Maintenant, nous ce qu'on veut/C'est juste vérifier qu'on est bien tous heureux» inventée sur base de mots rimant avec «Affreux» suggérés

par les enfants. Ce beau projet les a rendus attentifs au ressenti de l'autre ou a du moins permis d'ouvrir, de nourrir une réflexion sur le bien vivre-ensemble. Le résultat a été envoyé à la troupe de théâtre et au centre culturel de Bastogne, qui ont tous deux été très enthousiastes du travail réalisé.



LA FÊTE DE L'ÉCOLE DE GIVRY

Le vendredi 2 décembre dernier, l'école de Givry était en fête. Au cours d'un spectacle riche et varié, chaque classe a emmené le public venu en nombre dans différents univers enchanteurs. Le tout, très bien orchestré par l'équipe des enseignants titulaires et de Mme Gwendoline. Des élèves se sont également illustrés lors de remarquables interludes. Saint-Nicolas lui-même est venu souligner la qualité de ce spectacle. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'une savoureuse tartiflette et d'un bon verre. Sans oublier un buffet sucré offert par les familles. Une très belle réussite pour ouvrir avec un bonheur partagé cette période de fêtes.



CLASSE DE MME ISABELLE



CLASSE DE MME CARINE



CLASSE DE MME MONIQUE



CLASSE DE MME VÉRONIQUE



CLASSE DE STEPHANIE ET MR ALAIN



CLASSE DE MME SYLVIE ET MME ISA

Un mois de décembre bien chargé à l'école de Compogne

Le 2 décembre, comme nous avons été bien sages, saint Nicolas est venu nous rendre visite. Ce fut l'occasion de lui présenter quelques petites surprises que nous lui avons préparées : chants, théâtre, dessins et peintures. Il nous a promis de ne pas nous oublier le 6 décembre... et nous n'avons pas été déçu. Il nous a offert un magnifique spectacle sur les 5 sens pour les plus petits et sur la biodiversité pour les plus grands. MERCI SAINT NICOLAS !

Le 15 décembre, nous sommes tous allés patiner à Laroche (de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire). A chacun son style comme vous pouvez le constater... une expérience que nous

découvrons pour certains et que nous aimons redécouvrir pour les autres.

La fin d'année nous réserve encore bien des surprises ... mais ceci est une autre histoire à découvrir !



Pour suivre nos aventures, n'hésitez pas à scanner pour découvrir notre site.



CONTES COQUINS

Un spectacle pour se coucher
mais Pas pour dormir !!!

Avec les mille jeux du sexe, réinventer votre bonheur avec

Sophie Didier

Complice du public, Sophie fait avouer à l'homme son côté libertin et à la femme sa fausse naïveté. A moins qu'il s'agisse du contraire...



Venez découvrir ce qui n'est pas dit dans les contes de fées, ce qui se passe quand la porte se ferme sur les amants, la genèse du plaisir et autres coquinerie.

Entre humour et subtilité, savourez l'univers enchanteur de contes érotiques.

C'est avec une tendre malice et une belle complicité avec le public que Sophie enivrée et enivrante, passionnée et passionnante nous livre ses histoires d'Amour.

Sophie est accompagnée d'un pianiste.

Samedi 11 février 2023 à 20h
Maison de village de Champs



Paf 12euros

Réservations: Emilie Delperdange / 0498 333 854
emiliedelperdange@gmail.com

A LA RENCONTRE DE GIVES



Le comité du Foyer de Gives vous propose des

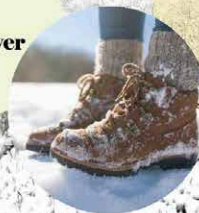
**MARCHES
FAMILIALES AU
RYTHME DES
SAISONS**

pour de bons moments
de rencontres
(de 5km à 10km)

Voici les prochaines dates

- * 15 janvier 2023
- * 5 février 2023
- * 12 mars 2023
- * 23 avril 2023

Rendez-vous
10h00
salle du Foyer
à Gives



Un apéro de
saison et un pain
saucisse vous
seront proposés
à l'arrivée

Merci d'annoncer votre présence:
thierryguiot@hotmail.com



Les Legends boucles
passeront dans notre commune
les 4 et 5 février

PERMANENCE

Jean-Marc Franco - Bourgmestre
Sur rendez-vous : 0474 86 01 51
bourgmestre@bertogne.be

Grete DEQUAE-SCHRIJVERS -
1^{er} Echevine
Sur rendez-vous
0479 96 01 29
gretel.schrijvers@bertogne.be

Eric DEMEUSE - 2^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28
eric.demeuse@bertogne.be

Christine Glaise - 3^{ème} Echevine
Sur rendez-vous
0478 94 29 50
christine.glaise@bertogne.be

Michel PONCIN -
Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h
0494 37 65 68
president.cpas@bertogne.be

**L'ADMINISTRATION COMMUNALE
EST OUVERTE:**

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent
se présenter pendant les heures
d'ouverture des bureaux,
un service de rendez-vous existe :

061 21 61 09



www.bertogne.be